

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 19

Artikel: Le poulet de M. le Consul
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219511>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :

Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—

six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

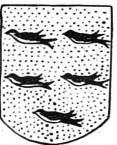
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ARMOIRIES COMMUNALES

COMBREMONT-LE-GRAND. Le *Conteur* a publié déjà des armes de Combremont qui figuraient sur une médaille commémorative offerte aux soldats à l'occasion de la mobilisation de guerre en 1914. L'ouvrage de MM. Dubois et Cornaz : « L'armorial des Communes vaudoises », donne comme armoiries nouvelles à Combremont les armes des Nobles de Combremont soit un chien d'or dressé sur ses pattes postérieures, se détachant sur un champ noir. Ce sont de belles armoiries, mais il ne faut quand même pas modifier des armes, sauf causes majeures, une fois que l'on en a adoptées. On ne change pas d'armoiries comme on change de linge.



MOLONDIN a un écusson bleu, sur celui-ci trois bandes d'or obliques de haut en bas et de gauche à droite ; sur le champ ainsi formé une tour crénelée d'argent, accostée à droite d'un mur aussi crénelé. L'écu jaune et bleu est celui d'anciens seigneurs et la tour représente la Tour de Saint-Martin du Chêne qui domine un ravin au fond duquel coule le ruisseau dit « des Moulins ».



CORCELLES sur **CHAVORNAY**.

Très anciennement et surtout au temps de la domination bernoise, presque tous les habitants des communes avaient des sobriquets ; on cherchait volontiers à ridiculiser le voisin, souvent aussi c'était un nom qui rimait plus ou moins richement avec le nom de la localité. On disait : à Neyruz les *étaiirus*, à Correvon les *tape-seillons*, etc. On dit aussi « à Corcelles, les hirondelles ». C'est grâce à cela que Corcelles a pris comme armes un champ d'or sur lequel se trouvent cinq hirondelles placées côte-à-côte : deux en haut, deux au milieu et une au bas de l'écu. Tout cela constitue un très gracieux blason.



REBRIQUA

DEIN on café d'onna petita vela dâo canton, lâi avâi dou z'homme que dévesâvon su la politiqua, et dâi z'afféré dâo païs, tot ein bévein ½ pot.

Peindeint que l'iront ein train dè dévesâ l'arrevâ onna petite lurena, on pâo dere onna bouébetta, po ramassâ lè verro et panossî lè trabiâ.

Tot ein allent et vegneint atiutâvê cein que desan, sein ein avâi l'air.

Lè dou cò la lugâvon on bocon, épu ion dâi dou dit à l'autro, ein guegneint la felhie :

— Dis-vâi, tè, Louis, coumeint as-tu pu, on gros homme coumeint tè, t'è maubliâ d'on crouyo rabotion dinche.

— Eh bin, Pierro, ti on bocon courieu, mè seimblie. Lou tè deri quand bin. On m'avâi tant

dénigra ellia martzandi que i'ené prai tiè tant moin que i'è pu.

La bouébetta qu'avâi tot oïu lâo fâ :

— Portiè è-te que lè z'homme sant tant fou dè ellia martchandi puisque ne vaut pas mé tiè cein. Atiudâde-vâi, lo monchu : la pllie chêtse, la pllie croûie dè noûtra martchandi vaut bin mè tiè à cliaque que vò tenidè lou mè dè la voûtra.

L'a fé onna bouna récafaye, et pu : à revaire, lè monchu !

Ele P.

A TRAVERS NOTRE VIEUX LANGAGE

L est un mot de notre patois bien oublié aujourd'hui, même de ceux qui croient savoir le patois. C'est le verbe *mazalâ*, ou *majalâ*, qui signifiait tuer un animal de boucherie. Sait-on que ce vieux mot plonge ses racines dans le latin et qu'il se retrouve dans la vieille langue française et dans l'italien moderne. Le nom de famille Mazelier, et d'autres pareils, qui existent en France, signifient boucher. En italien, le boucher s'appelle *il macellaio* (prononcez *matchellio*) et la boucherie *il macello*. Quand l'occasion vous sera donnée de voir ce mot sur les boucheries, en Italie, pensez à nos vieux. Quand on venait annoncer à l'oncle David qu'une vache s'était cassée la jambe à la montagne : « Tè fau allâ amon, disait la tante, por majalâ ! »

Notre vieux patois ! Parlons-en un peu. Ce qui a fait son malheur, c'est qu'il était trop près du français et qu'il en a subi les fluctuations. Il est facile, trop facile, quand le mot patois ne vient pas à l'esprit, de fabriquer un mot pseudo-patois avec le mot français. Et c'est ainsi que le patois perd son originalité. Près des villes, l'influence du français a été plus forte. Dans les localités reculées, comme au Pays-d'Enhaut, elle a mis plus longtemps à se faire sentir.

Un joli exemple est la préposition *chez*. *Chez* est tiré de deux mots latins *in casa*, dans la maison. Le vieux français disait *en chez Pierre*, *en chez le voisin*, dans la maison de Pierre, du voisin. Puis l'expression s'est simplifiée. Il n'est plus resté que *chez*. Mais le patois a gardé plus longtemps la forme complète : *en chez*. Avec notre prononciation, elle est devenue *untsu*. C'est ainsi que parlent encore, dans notre pays, ceux qui savent vraiment le patois. Les autres — ceux qui croient le savoir — disent *tsi*. Le patois gruérien a gardé, lui aussi, la vieille forme *en chez*, en y mettant sa prononciation particulière : de *en chez* il a fait *intche*.

Ainsi, *chez nous* se dit : dans la plaine : *tsi no*. dans la Gruyère : *intche no*. au Pays-d'Enhaut : *untsu no*.

Drôle de question. — En classe, un élève pose une question à son maître :

— Dites, m'sieur ! si on met un homme dans du baume, pour le conserver, on l'embaume, n'est-ce pas ?

— Certainement.

— Et si on le mettait dans du rhum... on... l'enrhumerait alors ?

Larme et sanglot. — Un vieil avaré que ses obligations forçaient à offrir un banquet chaque année, s'adresse à un de ses convives :

— C'est un vin très capiteux et très violent, que je vous verse ; je ne vous en donne qu'une larme. Et l'autre de répondre :

— J'aurais préféré... un sanglot.

CHANSON

A Mademoiselle Lilette Mandrin.

*Que je voudrais savoir chanter l'été :
L'air attiédi, le bruissement des feuilles,
Noter les sons que l'oreille recueille,
Les exprimer dans toute leur beauté,
Traduire aussi cette voix désolée
De l'eau coulant au fond de la vallée,
Que je voudrais savoir chanter l'été !*

*Que je voudrais savoir chanter la joie :
Les prés en fleurs bourdonnants au soleil,
Le chat tapi, les yeux lourds de sommeil
Et la lumière où son regard se noie,
Puis le grillon dans l'herbe se cachant
Pour répéter au promeneur son chant,
Que je voudrais savoir chanter la joie !*

*Que je voudrais savoir chanter l'amour
Dans le moment où la journée est chaude,
Quand sur les fleurs quelques papillons rôdent,
Et qu'on ne voit personne aux alentours,
Et qu'on est deux à se dire des choses
Rendant joyeux, rendant parfois moroses,
Que je voudrais savoir chanter l'amour !*

*Que je voudrais savoir chanter la vie :
La maison simple et le simple bonheur
Du montagnard honnête en son labeur.
Le cœur exempt de toute ignoble envie,
N'essayant pas d'abaisser le prochain,
Il est loyal lorsqu'il vous tend la main.
Que je voudrais savoir chanter sa vie !*

*Que je voudrais savoir chanter l'été !
Quand vient l'époque où les épis jaunissent
Les effleurant, le vent fait qu'ils frémissent
Comme une vague où passe une clarté,
Et c'est un bruit de vague sur la plaine,
Les blés sont mûrs et la moisson prochaine :
Que je voudrais savoir chanter l'été !*

André Marcel.

LE POULET DE M. LE CONSUL

Un de nos abonnés nous envoie le récit que voici d'une aventure absolument authentique :

IMEZ-VOUS aller en Savoie ? Pour nous, ce pays est très beau et nul autre coin n'est plus reposant, plus calme. Prenez n'importe quel chemin, à part les routes ; là, pas de véhicules à moteur, pas de poussière, pas de visages connus, ce qui prédispose à la rêverie et à la contemplation. Or donc, l'autre dimanche, nous fûmes trois couples en promenade de l'autre côté du lac. La matinée se passa rapidement malgré une marche de trois heures. Vous pensez si, aux environs de midi, en arrivant au petit village de nous nous sentions particulièrement bien décidés à faire honneur au déjeuner de midi. Car l'hôtesse était avertie. Bref, tout s'annonce pour le mieux. La patronne nous fait la meilleure impression, nous assure à l'avance d'une préparation soignée et s'occupe surtout de la cuisson d'un superbe poulet, dodu à souhait et que nous sommes invités à admirer. Ce mets seul ne nous fait pas regretter la grimée, un peu rude. Le temps de boire un apéritif, particulièrement bien apprécié, et nous nous mettons à table, au milieu du café. Il n'y a d'ailleurs

personne à ce moment-là, et les fourchettes commencent leur travail. Le service est assuré par l'hôtesse, son mari et ses deux fils ; il est vraiment remarquable. On est tout aux petits soins ; un verre vide est aussitôt rempli. Les plats succèdent aux plats ; bref, c'est la félicité, le bonheur parfait, la tranquillité absolue. On a soin de ne pas mettre trop de bouchées doubles, afin de garder du poulet le meilleur souvenir culinaire.

Hélas ! Trois fois hélas ! Coup de théâtre. Deux autos arrivent. Sept personnes en descendant. La patronne et le personnel se précipitent et des dialogues animés se produisent. « C'est Lui, c'est Lui », entend-t-on dire. L'hôtesse, avec une agilité dont on l'eût crue incapable vu son imposante carrure, accourt vers notre table.

— Messieurs, Mesdames, voulez-vous bien me laisser le poulet pour M. le Consul X., qui vient d'arriver ? Il ne m'avait pas averti de ses intentions et je n'ai rien de prêt pour lui. De grâce ne me mettez pas dans l'embarras. M. le Consul est un client et je dois coûte que coûte le servir. Merci bien d'avance, Messieurs, Mesdames.

Nos épouses se regardent, nous regardent. Que faire ? « On a commandé, on nous a promis, on veut le poulet », dit une voix. Nous, les hommes, sommes plus enclins à un arrangement, d'autant plus que M. le Consul X., sans que nous le connaissions personnellement, est, paraît-il, le plus charmant homme du monde, si on le juge d'après les souvenirs qu'il a laissés à Lausanne. Et nous répondîmes à l'hôtesse :

— Mais oui, Madame, nous nous contenterons de ce que nous avons eu.

Et ovilà comment nous Lausannois, à demi-faim, privés désormais de tout service, purent voir savourer par d'autres personnes le magnifique poulet qui leur était réservé ! ***

L'ABERGEMENT

Le promeneur qui monte d'Orbe, après avoir traversé les villages de Montcherand et de Sergey, croit enfin avoir atteint le pied des grands bois et trouvé la solitude quand, après un petit contour, il découvre L'Abergement, chaîne de maisons blotties contre les sapins et semblant demander protection à la masse sombre du Jura.

S'il avait été donné à ce même promeneur de remonter le cours des âges de quatre siècles environ (Dieu ! qu'il serait vieux !) il eût été bien plus étonné encore en parcourant le même chemin à cette époque !

Il serait parti du bourg d'Orbe, et après avoir traversé les grandes forêts qui s'étendaient jusqu'aux portes de la cité, après bien des détours dans ces terrains incultes, il serait arrivé à un amas de quelques maisons, pauvres masures délabrées et misérables, appartenant aux seigneurs des Clées.

Ces nobles personnages avaient constaté longtemps avant nous, que tous ces grands bois eussent rapporté davantage à être défrichés et convenablement cultivés.

Aussi mirent-ils leur projet à exécution et, dans un contrat « fait à double, en bonne et due forme », ils confièrent une certaine étendue de ces friches en abergement à quelques bûcherons et paysans de la contrée, c'est-à-dire que ces « abergataires » (celui qui prend un terrain en abergement) s'engageaient à travailler le sol, à le rendre productif, tout en jouissant des récoltes ; ils payaient en retour une certaine somme aux seigneurs des Clées, les « abergers ».

Ce fut là l'origine du nom de ce village.

Ces braves gens s'attachèrent petit à petit au sol qu'ils labouraient et fouillaient avec peine, payèrent des redevances et s'affranchirent.

Sous le régime bernois, lorsque l'ours abattit sa lourde patte sur notre pays, on interdit cette remise de terres en abergement, car, connue en Bourgogne, où ce nom de lieu, L'Abergement, est resté assez fréquenté, certains seigneurs peu scrupuleux en avaient fait un véritable commerce, gagnant gros à peu de frais !

On se représente ce que la vie devait être rude pour ces colons à cette époque. Ils vivaient loin de tout, isolés au milieu des bois, en hiver emprisonnés dans la neige, n'ayant pour subsister que leurs occupations de bûcheron ou un tout petit domaine avec quelques chèvres !

Comme ils sont dignes d'admiration, ces hommes qui luttèrent contre la nature sauvage et peinaient du matin au soir pour avoir juste de quoi ne pas mourir de faim, mais, avançant toujours, lentement, soutenus par ces simples mots : être libres et chez soi !

Le leur arrivait cependant d'être jaloux de leur patrimoine, de se quereller au sujet de leur propriété. Ces contestations étaient réglées, avec plus ou moins d'impartialité, par le tribunal de la juridiction de Rances et Valeyres.

A cette époque, la commune n'était pas complètement indépendante ; elle était régie par un conseil dont un tiers seulement des représentants étaient des bourgeois.

En 1621, les nobles Boccardier de Fribourg possédaient aussi des censés et des terres à l'Abergement.

En 1677, un conflit éclata avec les communes voisines, qui, autrefois, avec l'Abergement, formaient la Seigneurie des Clées. Cette querelle mettait donc aux prises Valeyres, Rances, Sergey, Les Clées, Lignerolles et Ballaigues d'un côté et l'Abergement de l'autre. Il fut alors décidé, pour trancher la question, que les communiens de l'Abergement, qui sont bourgeois et ont un attelage, auraient désormais droit à 12 chars de « menu bois et broussailles » pour cette année, et, de plus, que ce bois, ne devait pas être vendu ailleurs que devant la maison ! C'était déjà le temps des restrictions qui commençait !

Une vingtaine d'années plus tard, le troupeau de chèvres des communiens s'étant probablement agrandi, ils adressèrent une demande à Berne, afin d'avoir un pâturage pour leur petit bétail, au pied de la montagne, dans les taillis. LL. EE., comme réponse, font simplement savoir au bailli que, s'il accorde le pâturage en question, il aura soin de veiller à ce que ces animaux, fort capricieux et gourmands, il est vrai, ne commettent aucune déprédation quel conque : ne détruisent ou ne détériorent pas les jeunes arbres, ne causent pas de tort aux cultures forestières.

Pauvres chèvres et pauvres communiens, à qui l'on disputait alors un misérable coin de ronces et de broussailles !

Cependant, à force de travail et de persévérance, on avait défriché un joli coin de terre, permettant quelques petites cultures, en particulier celles du chanvre et du lin, dont la récolte, transformée en fil et en étoffe au cours des longues soirées de l'hiver, pouvait à l'occasion augmenter le trousseau ou le pécule de la famille.

Le climat, déjà rude au pied du Jura, compromettrait souvent les récoltes de lin et de chanvre ; mais c'était la dime surtout qui ruinait le paysan, frappant d'une façon inexorable ces pauvres « Loups » (nom des bourgeois de l'Abergement). Aussi, comme cette redevance n'avait pas été perçue depuis 1650, croyant sans doute qu'elle n'existait plus et voulant en avoir le cœur net, les communiens demandèrent à LL. EE. d'abolir tout simplement la dime du lin et du chanvre. Malheureusement, cette demande servit plutôt de « rappelle-toi » à ces braves seigneurs, à qui il était bien permis d'oublier de percevoir leurs redevances, ils en avaient tant (actuellement, cet oubli n'existe plus !) et on remit naturellement en vigueur cet impôt en nature !

Décidément, tout contribuait à leur ruine et il fallait travailler dur pour réussir à « nouer » les deux bouts !

Lorsque le « mutz », chatouillé trop fort par ces braves Vaudois, se vit contraint de rentrer chez lui, les choses allèrent un peu mieux, et la commune progressa insensiblement pour at-

teindre le développement qu'elle a aujourd'hui.

Au point de vue religieux, chacun sait que le régime bernois eut pour résultat d'introduire la Réforme dans notre canton. A partir de cette époque, le pasteur de Rances vient faire un culte par année à l'Abergement !! Par contre, si l'on jugeait qu'un jour par année suffisait pour calmer la conscience des grandes personnes, chaque dimanche, le « régent » faisait la « prière pour les enfants » !

Dans ce domaine, on apporta aussi certaines améliorations. Ainsi, à partir de 1856, un culte est célébré une fois par mois dans la salle d'école.

Cet état de choses dura jusqu'en 1902.

On dota alors le village d'une charmante petite église dans laquelle se groupent tous les quinze jours, les fidèles de l'Abergement et de Sergey.

Gin.

La Patrie Suisse. — La Patrie suisse nous envoie, de nouveau, un numéro bien intéressant (No 824 du 22 avril) : il nous apporte la figure si fine et si distinguée, si bienveillante du regretté Dr F. Morin, l'un des créateurs de la cité des sanatoriums, comme l'on nomme Leysin ; les portraits d'Alfred Mengotti, ministre plénipotentiaire de Suisse à Madrid, de Georges Luck, rédacteur au « Bund », de M. Cyrille Pitte-loud, le nouveau président du Grand Conseil valaisan et du premier-lieutenant Broye, délégué par le Conseil fédéral aux obsèques de Mengotti. L'actualité a sa part avec la vue de ces obsèques, le tournoi international de hockey sur terre joué à Genève du 10 au 13 avril ; le paysage y est représenté par de beaux ponts du pays d'Appenzell, par une superbe vue des golfes de Territet et Montreux, des vues de la forêt de Chaumont, de la Cabane de Parsenn, près Davos, du Finsteraarhorn, vu d'un avion planant à 4500 mètres, de la Ruit-Arosa ; un groupe des Suisses de St-Etienne, et un portrait de Liotard par lui-même récemment acquis par le Musée des Beaux-Arts de Genève, complètent ce numéro.

LA VIE

— La vie n'est qu'une auberge où il faut toujours avoir sa malle prête.

— La vie est une mauvaise nuit à passer dans une mauvaise hôtellerie. (*Sainte-Thérèse*).

— La vie est un accident sombre entre deux sommeils infinis (*Alfred de Vigny* ou *Victor Hugo*).

— La vie est une petite leur entre deux ombres infinies. (*Anatole France*).

— La vie est un chapelet de petites misères que le philosophe égrène en riant.

— La vie est faite d'ondes alternées qui tantôt nous brisent et tantôt nous portent (*E. M. de Vogüé*).

— La vie est un train express qui brûle les stations du bonheur, mais qui devient omnibus quand le malheur nous atteint.

— La vie est un grand violon qui sanglote. (*Samain*).

— La vie est une vallée de larmes.

— La vie est un torchon orné d'une dentelle. (*Victor Hugo*).

— La vie est un oignon qu'on épluche en pleurant.

— La vie est un sourire forcé auquel on ajoute quelquefois une larme (*Alfred de Jouffre*).

— La vie est un parterre toujours semé de fleurs et qu'éternellement on arrose de pleurs.

— La vie est une rose, chaque pétale une illusion, chaque épine une réalité. (*Carmen Sylva*).

— Si la vie était écrite en musique, on n'y verrait que des soupirs.

— Qu'est-ce que la vie ? Mourir en détail.

De deux maux... — Comment, vous n'aimez pas les grandes femmes ?

— Certes non ; et si je me marie, ce sera avec la plus petite possible.

— Au fait, vous avez raison, de deux maux il faut choisir le moindre.

Les prix ont changé ! — Deux paysans, dont l'un est fort riche, visitaient des terrains à vendre.

— Je me rappelle le temps où j'aurais pu avoir ce terrain pour une paire de bottes, fait le richard.

— Et pourquoi donc ne l'avez-vous pas acheté ? fait l'autre.

— Les bottes pressaient davantage.